



Circulaire n° 4067

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Recensement annuel des chiens

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Directeur de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



Luxembourg, le 25 novembre 2021

Circulaire

aux administrations communales

Objet: Recensement annuel des chiens

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Au nom de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre le recensement annuel des chiens à notre adresse électronique suivante, et ce jusqu'au 15 janvier 2022 au plus tard :

info@asv.etat.lu

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur de l'Administration
des Services Vétérinaires,

Dr Félix WILDSCHUTZ



Recensement_annuel_chien_Ministère_Intérieur